

Québec

Sarto Fournier
 Hartland de Montarville Molson
 Josie Alice Dinan Quart
 Louis-Philippe Beaubien
 Jacques Flynn, C.P.
 Maurice Bourget, C.P.
 Azellus Denis, C.P.
 Jean-Paul Deschatelets, C.P.
 Alan Aylesworth Macnaughton, C.P.
 J.G. Léopold Langlois
 Paul Desruisseaux
 Maurice Lamontagne, C.P.
 Raymond Eudes
 Louis-de-Gonzague Giguère
 Paul C. Lafond
 H. Carl Goldenberg
 Renaude Lapointe (président)
 Martial Asselin, C.P.
 Maurice Riel
 Jean Marchand, C.P.
 Pietro Rizzuto
 Joseph Napoléon Claude Wagner
 2 vacances

Ontario

Salter Adrian Hayden
 Norman McLeod Paterson
 John J. Connolly, C.P.
 David A. Croll
 Joseph A. Sullivan
 Lionel Choquette, C.P.
 Allister Grosart
 David James Walker, C.P.
 Rhéal Bélisle
 Daniel Aiken Lang
 William Moore Benidickson, C.P.
 Douglas Keith Davey
 Andrew Ernest Thompson
 Keith Laird
 Richard James Stanbury
 Eugene A. Forsey
 George James McLraith, C.P.
 John James Greene, C.P.
 Joan Neiman

John Morrow Godfrey
 Royce Frith
 Peter Bosa
 Stanley Haidasz, C.P.
 Florence Bayard Bird

Manitoba

Paul Yuzyk
 Douglas Donald Everett
 Gildas L. Molgat
 William C. McNamara
 Duff Roblin, C.P.
 Joseph-Philippe Guay, C.P.

Saskatchewan

Alexander Hamilton McDonald
 Hazen Robert Argue
 Herbert O. Sparrow
 Sidney L. Buckwold
 David Gordon Stewart
 1 vacance

Alberta

Donald Cameron
 Earl Adam Hastings
 Harry William Hays, C. P.
 Ernest C. Manning, C.P.
 Horace Andrew (Bud) Olson, C.P.
 1 vacance

Colombie-Britannique

Ann Elizabeth Bell
 Edward M. Lawson
 George Clifford van Roggen
 Guy Williams
 Raymond J. Perrault, C.P.
 Jack Austin

Yukon

Paul Lucier

Territoires du Nord-Ouest

Willie Adams.

Les principaux postes du Sénat et leurs titulaires sont les suivants: président du Sénat, l'hon. Renaude Lapointe; leader du gouvernement au Sénat, l'hon. Raymond J. Perrault, C. P., leader de l'opposition au Sénat, l'hon. Jacques Flynn, C. P. Le principal fonctionnaire du Sénat est M. Robert Fortier, C. R., greffier du Sénat et greffier des Parlements.

La Chambre des communes. Après le recensement de 1971, le nombre de députés à la Chambre des communes a été déterminé par le commissaire à la représentation, conformément à l'article 51 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. La représentation totale était alors de 264 députés.

Le remaniement des circonscriptions électorales fédérales a été effectué en 1972 et 1973 conformément à la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales. Le dernier des 10 rapports a été présenté à la Chambre des communes en juillet 1973. Après discussion, il a été décidé de différer le remaniement jusqu'au 1^{er} janvier 1975. A cet effet, le Bill C-208, «Loi sur la suspension de la révision des limites des circonscriptions électorales», a reçu la sanction royale le 27 juillet 1973.